

Relevé de Conclusions Réunion du 7 Février 2017

Objet : CONSEIL DE QUARTIER EST

ÉTAIENT PRÉSENTS :

BAROUILLE Christian, DENOO Dominique, DUPLAN Georges, FAIVRE Thierry, GASQUET Jean-Louis,
JACOB Jean-Charles, LARTAUD Véronique, LECLERC Alain, MARTIN Laurence, PRUE Josette,
Rey Mathieu, TSATI Raymond

ÉTAIENT EXCUSÉS :

MEURUS Didier, VALEGEAS Jean-Luc

ÉTAIENT ABSENTS :

DESMOULINS Isabelle, GUYOT Christian, GUYOT MOULIS Catherine

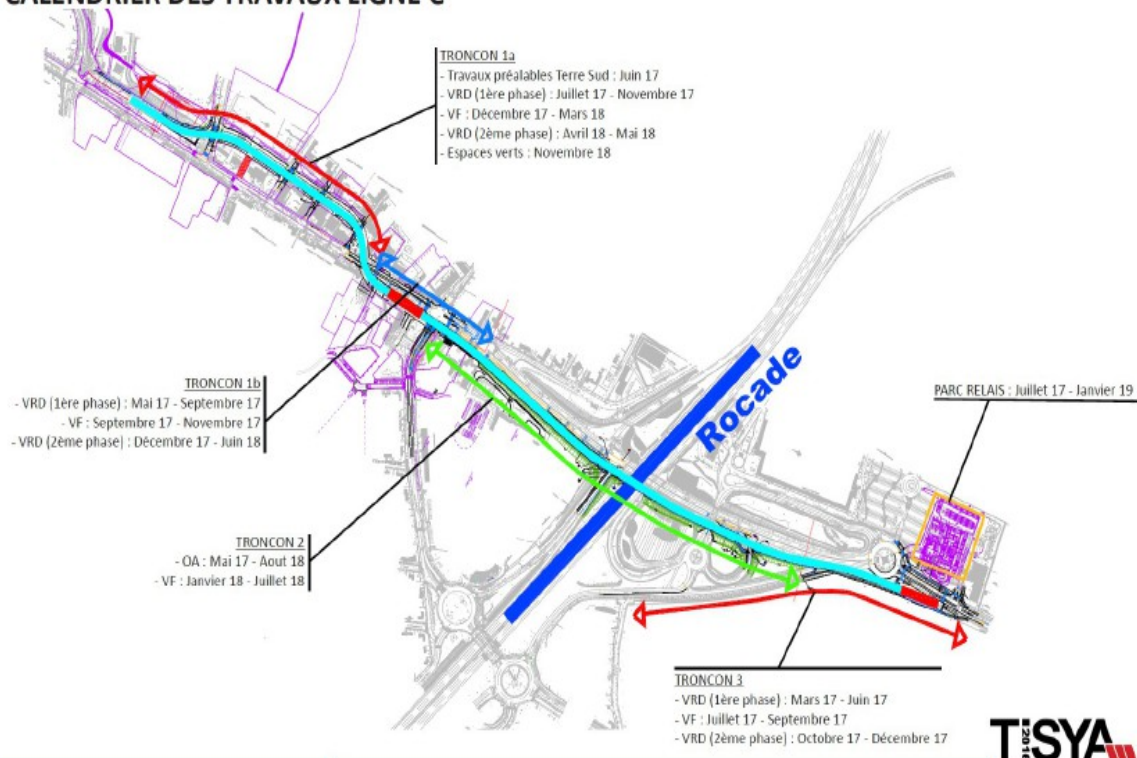
ÉLUS PRÉSENTS :

Christine KAMMLER, Christine BONNEFOY

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES COMMUNIQUÉES PAR CHRISTINE KAMMLER Point sur les dossiers en cours sur la commune

1 - TRAMWAY

CALENDRIER DES TRAVAUX LIGNE C



2– AGENDA 21

Il est proposé aux membres la création de 2 groupes de travail :

- l'un pour la conception d'un **guide de la nature** à Villenave d'Ornon :
- l'autre pour le dispositif "**Embellissons ensemble nos quartiers en participant à la végétalisation de l'espace public**"



Ces groupes seront composés **des membres volontaires du Conseil des Sages, du Conseil Local de Développement et des Conseils de Quartier** (20 personnes au total) **définis comme suit :**

- 3 représentants maximum par quartier, pour chaque groupe de travail, soit 12 participants
- 4 représentants du CLD
- et 4 représentants du Conseil des sages.

Le but est d'obtenir un panel représentatif des instances de concertation.

Membres volontaires pour le conseil de quartier Est

Groupe de Travail « Guide de la Nature »	Alain Perrier Josette Prué
Groupe de Travail « Végétalisation de l'espace public »	Dominique Denoo

3 – POINT D'ÉTAPE SUR LES CHANTIERS

3.1 - Maison des solidarités Jacques Brel :

- Pas de retard quant au calendrier des travaux : livraison avril 2017
- L'inauguration se fera le 6 mai prochain avec une journée « Portes ouvertes » des associations implantées sur le site.

3.2 - Foyer Club Amitié

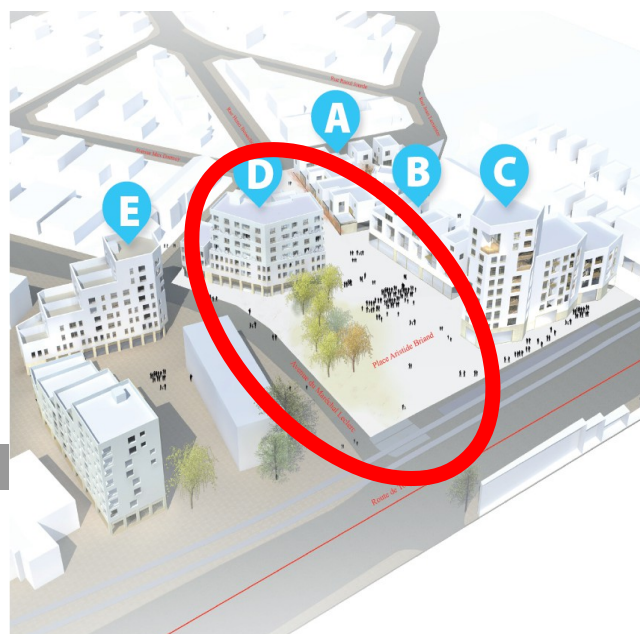
- Un foyer verra son chantier débuter au 1er trimestre 2017, Rue du Commandant Charcot sur l'emplacement du terrain de tennis face à la Maison pour Tous Canteloup.
- Livraison Mars 2018. Cet espace sera à destination (non exclusive) du Club Amitié. Il contiendra aussi une salle de réunion afin de désengorger la Maison pour Tous.

3.3 - Aristide Briand – Îlot D

- Début des travaux : 4ème trimestre 2017.
- Fin des travaux : fin 2018 avec les premiers espaces publics.
- Aménagements des logements et livraison: 1er trimestre 2019

Aristide Briand – Îlot E

- Dépôt du Permis de construire : Décembre 2016
- Permis de construire en cours d'instruction
- Début des travaux 2ème semestre 2017



4 – CONTAINERS A VERRE

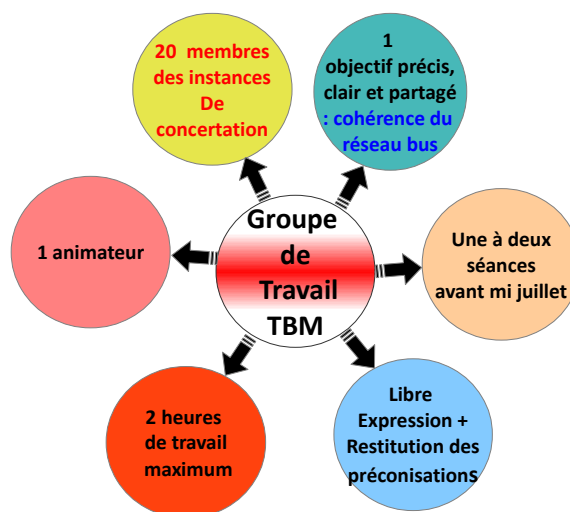
Actuellement la commune de Villenave d'Ornon est dotée de 58 bornes à verres (dont 3 non accessibles au public) pour 30 000 habitants. Afin d'atteindre l'objectif des 500 habitants par borne, il conviendrait d'implanter au minimum 5 bornes supplémentaires, réparties de manière équilibrée sur la commune.

Le conseil de quartier est valide la proposition d'implantation d'un nouveau container à verre Avenue du Général Castelnau. Il souhaite également que soit déplacé le container situé chemin du pas de la côte dont il juge l'emplacement trop dangereux pour stationner.

5 – RÉSEAU TBM – CRÉATION GROUPE DE TRAVAIL

Dans le cadre de l'arrivée du tramway en 2018 et de l'évolution de la commune, Transports Bordeaux Métropole souhaite repenser le réseau bus sur la commune, notamment pour les quartiers Sud et Est connaissant un accueil important de la population.

Chaque Conseil de Quartier doit choisir 3 représentants de son conseil de quartier. il en sera de même pour le Conseil des Sages et le Conseil Local de Développement.



II – RETOUR SUR LES POINTS ABORDES LORS DES PRÉCÉDENTES RÉUNIONS

1 – Création d'un passage piéton avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny au niveau du Carrefour chemin Tillon

Les travaux sont en cours. Livraison prévue courant second trimestre 2017.

2 - Boîtes à livres

La pose des boîtes à livres (place Marc Dulout et place de Courréjean) se fera courant 1er semestre 2017.

3 – Installation de la fibre optique sur le quartier

Les travaux sont en cours sur le quartier mais il est rappelé que le calendrier de ces installations ne dépend pas de la commune et que celle-ci ne dispose pas du planning de déploiement.

Il est conseillé de consulter le site internet d'Orange qui peut fournir des informations personnalisées de l'avancement des travaux selon l'adresse.

III – POINTS ÉVOQUÉS PAR LE CONSEIL

1- Projet du Golf

Les membres du conseil s'interroge sur le projet du golf et souhaitent savoir s'il y aura un chemin public pour se promener, si un aménagement routier est prévu et enfin à quoi servirait le talus situé face au bowling.

Il y aura effectivement un cheminement, situé en périphérie du golf mais non traversante.

Il n' y aura pas d'aménagement routier en dehors de la voie d'accès privée du Golf.

Concernant le talus visible actuellement, il s'agit de la future voie de la zone multifonctionnelle du permis d'aménager Geneste. Pour l'instant c'est une opération de préchargement destinée à la stabilisation du sol, puis cette voie sera ramenée au niveau du terrain naturel.

2- Zone bleue commerces du Bourg

Le conseil sollicite la mise en place de 3 places de stationnement en zone bleue, ou la création de nouvelles places de stationnement, au niveau des commerces du Bourg et de la place Marc Dulout. Le conseil précise qu'aux heures de pointe, il est impossible de stationner pour se rendre aux commerces de proximité. Le conseil convient qu'une surveillance de la Police Municipale d'une zone bleue sur un petit périmètre n'est pas opérationnelle. Cependant ces quelques places permettraient une rotation de stationnement et un accès plus fluide aux commerces.

La Ville étudiera cette requête.

3- Signalétique au sol carrefour de la déchetterie

Le conseil préconise **une signalétique de deux files au carrefour de la déchetterie**. Bien que cet aménagement soit provisoire, cela favoriserait la fluidité du trafic.

L'emprise au sol n'est pas suffisante. De plus, il s'avère que, même si cet aménagement est en fonction depuis des mois, il reste provisoire.

Le conseil de quartier demande également que les feux soient décalés.

4-Journée « Sapin du Bourg »

Pour Noël prochain, le conseil souhaiterait organiser une journée « Sapin du Bourg » où la mairie installerait un grand sapin que les riverains, enfants, retraités et centre socioculturel décoreraient.

Dans un premier temps, la ville étudiera la faisabilité technique avant de communiquer une réponse. L'idée est bonne mais il est indispensable de savoir si, techniquement cette animation est réalisable.

5- Fête de la musique

Le conseil désire s'associer à la manifestation. Un repli au gymnase du bourg est-il possible en cas de pluie ?

Cette salle est classée en type X (Établissements sportifs couverts) et sera reclassée en type L (Salle à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usages multiples). Cette doléance sera examinée dès le changement de réglementation. Avant tout positionnement du conseil de quartier, il est indispensable de connaître le projet des commerçants relatif à cette manifestation pour établir un déroulé de cette manifestation et son organisation.